



Proconseil Office de conseil viticole
 Jordils 3 - CP 1080 • CH-1001 Lausanne
 Tel : 021 614 24 31 • Fax : 021 614 24 04
 Email : viticulture@prometerre.ch
 Site web : www.prometerre.ch

Laboratoire cantonal d'œnologie
 Direction générale de l'agriculture, de la viticulture
 et des affaires vétérinaires (DGAV)
 Avenue de Marcelin 29 • 1110 Morges
 Tél. 079 941 09 18
 Email : philippe.meyer@vd.ch



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N° 9 du 30 mai 2022

Phénologie : la floraison est en cours dans le vignoble.

Mildiou : couvrez les précipitations des prochains jours.




Oïdium : risque moyen et sensibilité maximale. Protection sans faille de mise.

Quotas 2022 : ces derniers sont globalement en augmentation.

Lutte FD : 1^{er} traitement insecticide à placer du 7 au 10 juin.

Phénologie et météo

La floraison est en cours sur de nombreux cépages (Gamay, Merlot, ...) et s'amorce sur le Chasselas (selon les régions viticoles). Les conditions météorologiques sont relativement bonnes pour ce stade phénologique (chaleur et seulement quelques précipitations). Des phénomènes de coulure pourraient apparaître dans les parcelles qui sont déjà en état de stress hydrique.

		
H	I	J
Boutons floraux séparés	Floraison	Nouaison
Les boutons floraux sont nettement séparés et la forme typique de la grappe apparaît. 10-12 feuilles étalées	Les capuchons se détachent à la base et tombent. Les étamines et le pistil sont visibles.	Les baies commencent à se développer. Les pièces florales chutent

Précipitations et températures moyennes du 23 au 29 mai 2022. Réseau de stations Agrometeo.

Région (nb de stations)	Pluies (mm)	Temp. moy. (°C)
La Côte (8)	0.4 à 4	17.4
Lavaux (6)	3.9 à 7.1	17.7
Chablais (5)	4.4 à 45.8	17.6
Orbe - Bonvillars (4)	1.1 à 12.8	16.7
Vully (1)	2.2	17.0

Des précipitations éparées de type orageux sont prévues pour les prochains jours, jusqu'à dimanche au moins, sur l'ensemble des régions viticoles du canton.

Les températures remonteront progressivement.

Mildiou

La situation est toujours au beau fixe et les symptômes sont extrêmement rares. Bien que des précipitations orageuses sont annoncées pour cette semaine, le risque peut être considéré comme faible.

Observations :

- Des taches ont été observées mais restent rares.
- L'absence de pluies conséquentes limite le risque.
- La vigne est sensible, surtout au niveau des baies en formation qui n'ont reçu aucune protection.
- Les précipitations de type orageux sont difficiles à prévoir.

Risque moyen estimé :



Stratégie :

Attention, le risque est hétérogène selon les régions du canton qui n'ont pas du tout eu le même régime de pluie depuis le début de la saison.

Tandis que sur La Côte, quasi aucune contamination primaire n'a été enregistrée, des contaminations secondaires peuvent être en cours sur le Chablais et Lavaux. La rosée peut suffire au repiquage donc restez prudents.

Stratégie mildiou en bio :

Une dose de cuivre métal de 200g/ha est conseillée, soit 1kg de bouillie bordelaise qui contient 20% de matière active.

Oïdium

Observations :

- Les premiers symptômes ont été observés dans la région de Lavaux (parcelles sensibles)
- La sensibilité de la vigne aux nouvelles contaminations est à son maximum
- Certaines parcelles peu aérées, proches de cours d'eau, de cépages sensibles, vigoureuses ou avec entassement de la végétation peuvent être particulièrement à risque actuellement.

Risque moyen estimé :



Stratégie :

Maintenez une protection sans faille. Veillez à la qualité d'application au niveau des baies en formation. Envisagez un traitement face par face dans cette période critique de sensibilité.

Stratégie oïdium en bio :

Appliquez des doses de 3.6 à 4.8kg de soufre.

Cépages résistants

Nous rappelons qu'il est important de programmer un à trois traitements sur vos parcelles de cépages résistants, pour conserver la résistance. L'encadrement de la floraison est la période adéquate pour placer ces traitements.

Quotas 2022

Les quotas de production maximale de raisins pour 2022 sont parus et disponibles sur le site de [l'état de Vaud](#) (rubrique Economie / Agriculture et viticulture / Production vitivinicole / Contrôle de la vendange).

Pour les cépages blancs, la plupart de régions viticoles ont augmenté de 100 g/m² par rapport à l'année passée. Pour les rouges, les limites sont sensiblement identiques.

Stress hydrique

Le manque de précipitations continue à se faire sentir sur certaines parcelles.

Auteurs :

Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard
Philippe Meyer, œnologue cantonal

Remarque : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.

Pour rappel, le règlement sur les vins vaudois permet l'irrigation des vignes sans demande d'autorisation préalable. L'arrosage des vignes de production de vin en AOC est interdit au-delà de la véraison.



Figure 1: Apex qui montre un stress hydrique. Il est «en-dessous» des dernière feuilles produites.

Flavescence dorée – rappel : lutte contre le vecteur

Dans les périmètres de lutte concernés, le 1^{er} traitement insecticide aura bien lieu la semaine du 7 au 10 juin.

Pour rappel, il s'agit de Chardonne / Saint Saphorin ; Yvorne ; Bourg En Lavaux - Cully haut ; Bourg En Lavaux - Cully bas ; Villeneuve ; Aigle.

En gras : les périmètres concernés par un second traitement 10 à 12 jours plus tard.

Agenda

La journée de démonstration de matériel de désherbage mécanique aura lieu le 31 mai, de 9h30 à 12h puis de 14h à 16h30 à Villeneuve.

Les informations sont en ligne sur le site de [vitiplus.ch](#).